

## Fiche technique « Précautions complémentaires Air »

### LA MISE EN PLACE ET LA LEVEE SE FONT SUR PRESCRIPTION MEDICALE

NB : si suspicion, mise en place par les IDE puis régularisation par médecin coordonnateur ou médecin traitant

Air



#### INFORMATION INTERNE-EXTERNE/SIGNALETIQUE

Information en interne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prescription médicale sur dossier résident</li> <li>Transmissions ciblées : Inscription de la mise en place/levée</li> <li>Information de l'ensemble des personnels de l'EHPAD : agents de soins, restauration, entretien, maintenance, animation...</li> </ul>
	<b>Information des résidents</b>
	Signalétique spécifique sur porte chambre du résident cas (Annexe N°1)
Information intervenants/professionnels extérieurs...	<ul style="list-style-type: none"> <li>Information des familles, visiteurs, intervenants externes,...</li> <li>Information écrite et orale en cas de transfert ou de sortie de la structure d'accueil et du personnel de transport</li> </ul>
	<b>LA PORTE DE LA CHAMBRE DU RESIDENT DOIT TOUJOURS ETRE MAINTENUE FERMEE</b> <b>(y compris en l'absence du résident)</b>

#### REGLES POUR LE RESIDENT

##### Chambre seule obligatoire

Si circulation du résident hors de sa chambre : port d'un masque chirurgical par le résident et désinfection des mains par friction hydro-alcoolique. Si le résident ne peut respecter le port de masque, pas de déplacements hors de la chambre.

#### REGLES POUR LES PROFESSIONNELS

Hygiène des mains	Désinfection des mains à la SHA : selon les précautions standard
Appareil de protection respiratoire de type FFP2	<p>A mettre avant d'entrer dans la chambre (Annexe N°2). Désinfection des mains à la SHA avant de mettre le masque. L'étanchéité au visage du masque FFP2 devra être vérifiée après sa mise en place par la réalisation d'un « fit check » (Annexe N°3)</p> <p>A porter même en l'absence du résident.</p> <p>A enlever après la sortie de la chambre, une fois la porte refermée. Désinfection des mains à la SHA après le retrait du masque.</p>
Autres équipements de protection individuelle	Port de gants à usage unique, de tablier plastique et de lunettes de protection : selon les précautions standard

#### REGLES POUR LES VISITEURS

##### Limiter les visites au strict minimum

Hygiène des mains	Désinfection des mains à la SHA : selon les précautions standard
Appareil de protection respiratoire de type FFP2	Appliquer les mêmes mesures que les professionnels (cf « Règles pour les professionnels » ci-dessus)

#### LOGISTIQUE GENERALE

Aération/ Bionettoyage chambre et sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aération de la chambre plusieurs fois par jour fenêtre ouverte et porte fermée (Attention pas de courants d'air).</li> <li>Réaliser le bionettoyage de la chambre et des sanitaires quotidiennement au DDS habituel (<a href="#">à adapter par l'EHPAD</a>). Port d'un masque FFP2 pour la réalisation du bionettoyage, même lorsque le résident n'est pas dans sa chambre.</li> <li>Au départ du résident, réaliser un bionettoyage habituel après au moins 2 heures d'aération.</li> </ul>
Matériel de soins réutilisable	Si matériel partagé : essuyage humide <u>avant</u> de le sortir de la chambre : avec lavette + DDS : <a href="#">[Rajouter le DDS utilisé à l'EHPAD]</a>
Déchets	Prévoir une poubelle DAOM à la sortie de la chambre (élimination des masques FFP2 usagés) Au sein de la chambre : DASRI et DAOM : tri selon procédure habituelle
Linge	Procédure habituelle
Vaisselle	Procédure habituelle